

Pour la Fédération UNICANCER, le Plan cancer 3 doit permettre d'adapter les organisations aux progrès de la science

La Fédération française des Centres de lutte contre le cancer (Fédération UNICANCER) salue l'annonce d'un troisième Plan cancer faite par le président François Hollande lors des Rencontres annuelles de l'Institut national du cancer (INCa) qui se sont tenues le 4 décembre à Paris. La Fédération se félicite notamment de la convergence de vues entre le discours prononcé par le Président de la République et le modèle défendu par UNICANCER basé sur l'accès à l'innovation pour tous, la médecine personnalisée, une prise en charge globale du patient et le respect des tarifs conventionnels.

Pour la Fédération UNICANCER, l'annonce du troisième Plan cancer traduit un engagement fort des pouvoirs publics dans la lutte contre le cancer. Ce soutien politique affirmé et constant est indispensable pour faire régresser cette maladie qui touche chaque année plus de 350 000 personnes en France et qui représente la première cause de mortalité dans notre pays.

Ainsi que l'avait évoqué le mois dernier le Pr Josy Reiffers, président de la Fédération UNICANCER, lors de la présentation du Plan stratégique UNICANCER, le principal défi du prochain Plan cancer sera de permettre d'adapter les organisations aux progrès de la science. *« Les progrès scientifiques ont abouti à une prise en charge de plus en plus personnalisée et ambulatoire des patients. Cela est en train de bouleverser les organisations hospitalières et rendre obsolète le modèle économique actuel, principalement basé sur la notion de séjours. L'amélioration du financement de l'ambulatoire et des soins innovants, annoncée par le Président de la République hier, est indispensable pour réussir cette mutation. »*

La Fédération estime que le Plan Cancer 3 doit poursuivre les efforts initiés par les deux Plans cancer pour améliorer la coordination des soins entre la ville et l'hôpital et, plus largement, pour inscrire la prise en charge des cancers dans une logique de parcours de vie. Ce parcours nécessite l'action coordonnée des acteurs de la prévention, du sanitaire, du médico-social et du social pour garantir à chaque patient un accès égal aux soins innovants, aux professionnels nécessaires et aux structures adaptées à la situation de chacun.

La création en 2005 de l'Institut national du cancer, agence nationale chargée de coordonner les actions de lutte contre le cancer, a été un facteur déterminant pour la réussite des Plans cancers. La Fédération UNICANCER se réjouit que ce rôle primordial de l'INCa soit réaffirmé dans le troisième Plan cancer.

Les Centres de lutte contre le cancer, regroupés au sein de la Fédération UNICANCER, ont largement contribué aux deux premiers Plans cancers. Nombre des innovations thérapeutiques et organisationnelles proposées initialement dans les Centres de lutte contre le cancer ont pu ainsi être généralisées à toute la cancérologie. Seuls établissements de santé exclusivement consacrés à la prise en charge et à la recherche contre le cancer, ils sont des partenaires privilégiés dans toutes les expérimentations et actions innovantes dans ce domaine. La Fédération UNICANCER se met dès à présent en ordre de marche pour collaborer au troisième Plan cancer et demande au Gouvernement que les réunions de concertation pour son élaboration débutent très rapidement et associent tous les acteurs concernés par la lutte contre le cancer en France.

A propos d'UNICANCER et de la Fédération française des Centres de lutte contre le cancer

Seul groupe hospitalier exclusivement dédié à la lutte contre le cancer, le Groupe UNICANCER a été créé en 2011 par les Centres de lutte contre le cancer et leur fédération. Constituant un réseau régional et national, les Centres de lutte contre le cancer sont des établissements de santé privés à but non lucratif, participant au service public hospitalier. Ils assurent des missions de soins, de recherche et d'enseignement, avec une prise en charge en conformité avec les tarifs conventionnels et l'absence de pratiques libérales. Le groupe est porteur d'un modèle de cancérologie basé sur l'individualisation des traitements et le continuum recherche-soins.

UNICANCER est piloté par la Fédération française des Centres de lutte contre le cancer (Fédération UNICANCER), l'une des quatre fédérations hospitalières représentatives dans notre pays. La Fédération UNICANCER a été fondée par les Centres en 1964 pour gérer leur convention collective et les représenter auprès des pouvoirs publics.

UNICANCER en chiffres : 20 établissements de santé, 16 000 salariés, 1,8 milliard d'euros de recettes, plus de 250 essais cliniques en cours, plus de 100 000 patients hospitalisés par an.

Pour plus d'information : www.unicancer.fr

Contacts presse :

Karen Candau > Directrice de la communication > 01 44 23 55 66 > k-candau@unicancer.fr

Viviane Tronel > Chef de projet communication > 01 76 64 78 00 > 06 22 19 92 58 > v-tronel@unicancer.fr

Agathe Lasne > Chargée de communication > 01 71 93 67 06 > 06 18 38 96 23 > a-lasne@unicancer.fr

